

# LE DEVOIR

## Sommes-nous égaux devant le bonheur?

Le célèbre neuropsychiatre Boris Cyrulnik estime que la souffrance est un passage obligé pour atteindre le bonheur

PAULINE GRAVEL

Certaines personnes semblent y accéder plus facilement que d'autres, même quand le malheur s'abat sur elles. Existerait-il des gènes qui prédestinent au bonheur? En s'appuyant sur les plus récentes découvertes en neurologie et en psychologie, le célèbre neuropsychiatre Boris Cyrulnik démontre dans son

«La vie est une conquête perpétuelle, jamais fixée d'avance. Ni nos gènes ni notre milieu d'origine ne nous interdisent d'évoluer. Tout reste possible.»

dernier livre, *De chair et d'âme*, qu'en matière de bonheur, la génétique oriente en effet nos choix de vie. Mais elle ne nous voue pas nécessairement à une vie heureuse ou à la dépression. De même, les terribles épreuves subies par certains enfants ne les condam-

nent pas irrémédiablement à une vie ratée et malheureuse.

Le milieu sensoriel, affectif, social et culturel dans lequel nous baignons refaçonne constamment notre cerveau, berceau des émotions. L'humain peut ainsi rebondir du malheur au bonheur. Ces deux antagonistes sont d'ailleurs inextricablement liés, souligne le théoricien de la résilience, Boris

VOIR PAGE A 14: BONHEUR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un enfant négligé, maltraité ou qui vit auprès d'une mère dépressive et malheureuse à ce moment critique du développement cérébral apprendra à son cerveau à canaliser — «circuiter» — les informations vers les zones cérébrales qui déclenchent plutôt la tristesse. Par contre, si l'enfant est rassuré et entouré d'une mère gaie, son cerveau sera formaté différemment et les stimulations de son milieu seront projetées de préférence vers la région cérébrale qui induit des sensations de bonheur et d'euphorie.

## SÉCURITÉ AÉRIENNE Ottawa aura sa liste noire

Les défenseurs des droits civils montent aux barricades

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le Canada emboîte le pas aux États-Unis en se dotant à son tour d'une liste de passagers aériens indésirables. Désormais, toute personne ayant frayed avec un groupe terroriste et qui soulève des «doutes raisonnables» quant à sa dangerosité ne pourra plus monter à bord d'un avion. Tandis que les défenseurs des droits civils hurlent, le gouvernement assure que ces garde-fous seront érigés pour éviter les dérapages à l'américaine.

Ottawa songeait depuis plus d'un an à établir sa propre «no-fly list», désignée par l'expression plus acceptable de «programme de protection des passagers». C'est presque chose faite. La proposition est affichée depuis hier dans la *Gazette officielle du Canada* et les citoyens disposent de 75 jours pour formuler leurs commentaires. Il en coûtera 13,8 millions de dollars au gouvernement fédéral pour la mettre sur pied et 2,9 millions par année par la suite pour la gérer.

Un haut fonctionnaire du ministère des Transports a indiqué hier qu'Ottawa partirait de zéro pour constituer ladite liste. Pas question de colliger des listes déjà existantes. Un aspirant voyageur «méritera» d'y voir son nom: ■ s'il a déjà été condamné pour un crime grave contre la sécurité aérienne;

■ s'il a déjà été reconnu coupable d'une «infraction grave» constituant un danger de mort; ou encore ■ s'il est — ou a été — impliqué dans les activités d'un groupe terroriste et soulève «des doutes raisonnables» quant au danger qu'il représente pour la sécurité de l'avion, de l'aéroport, des passagers ou des membres de l'équipage.

C'est ce dernier critère qui provoque l'ire de l'avocat Julius Grey. «On impose des conséquences civiles à des personnes qui n'ont pas subi de procès», explique-t-il. Certes, ce genre de critère existe pour l'immigration, par exemple. «Mais c'est un privilège de pouvoir immigrer au Canada.» Il en va autrement du droit à



Avec cette initiative, le Canada espère amadouner Washington

VOIR PAGE A 14: LISTE

### FORUM DES PREMIÈRES NATIONS

## Cannon sauve les apparences

Les autochtones accordent la première étoile à Jean Charest

■ À lire en page A 3

### À VOS MONTRES

Les Québécois pourront jouir d'une heure supplémentaire de sommeil la nuit prochaine avec le retour à l'heure normale de l'Est. C'est en effet à 3h qu'il faudra reculer d'une heure les horloges, montres, cadrans, coucous, sabliers et autres clepsydres. Bonne nuit!

### INDEX

7 78313 00069 6	Annances..... B 12
	Avis publics... B 8
	Bourse..... B 4
	Carrières..... B 6
	Décès..... B 12
	Mots croisés... B 8
	Sudoku..... D 5
	Idées..... C 5

## Une révolution inachevée

Dix ans après la commission Erasmus-Dussault, les autochtones se cherchent une voie politique



REUTERS

Inutile de parler d'autonomie si les collectivités ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins de base, dit Phil Fontaine.

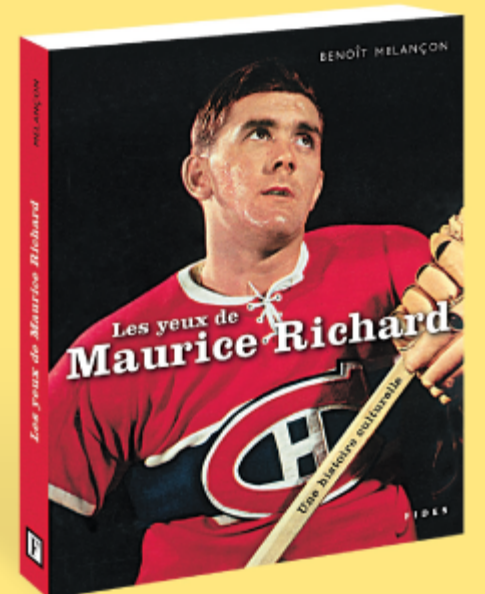
Il y aura dix ans le 21 novembre prochain que le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones a été publié. Dépeint à l'époque comme le rendez-vous de «la dernière chance» par les Premières Nations, cette montagne de 4000 pages proposait une révolution... qui n'a pas encore abouti. La tenue du Sommet socioéconomique de Mashteuiatsh, cette semaine, en est la preuve. Les autochtones sont encore loin de l'instauration — tant souhaitée — de relations «d'égal à égal» avec les Blancs.

BRIAN MYLES

La capitale nationale accueillait un bien étrange spectacle le 21 novembre 1996. Un salut matinal au soleil sur les rives de la rivière Outaouais a précédé la publication du rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones. Les chants de gorge du duo inuit Tudjaat et la guitare de Claude McKenzie (ex-membre de Kashtin) ont rempli le Musée des civilisations, où George Erasmus et René Dussault ont dévoilé le fruit de cinq années de travail acharné. Le ton était donné: il n'y aurait rien d'habituel, à commencer par sa présentation, dans ce rapport historique.

VOIR PAGE A 10: RÉVOLUTION

## Une histoire culturelle



Benoît Melançon

Les yeux de Maurice Richard

288 pages • 29,95 \$

www.lesyeuxdemauricerichard.com

